Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260902-202609101-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 27/08/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 28

N° d'ordre : 202609101

Objet : Rapport annuel du service eau potable

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du mercredi 2 septembre 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le deux septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à La Ferrière en séance publique sous la présidence de M. Philippe JOSSÉ, Maire.

Présents : M. Philippe JOSSÉ, Mme Delphine BEUREL, M. Ronan FERNANDEZ, Mme Amandine DUBOIS, M. Rémi LE VAILLANT, Mme Vanessa GUYOT, M. Anthony ROCABOY, Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD, M. Yann MARCADÉ, Mme Pascale THEBAULT, M. Sébastien ROUAULT, Mme Halima HOUMADI, M. Anthony LE TÉNO, Mme Gaëlle LE HELLOCO, M. Yannick LEVOYER, Mme Annie BERTHELOT, M. Jean-Guillaume DESANLIS, Mme Sylviane BRIEUX, M. Damien CHARLES, M. Patrice RAULT, Mme Mélanie PIEDERRIÈRE-HERVÉ, M. Christophe CABARET-BARISIC, Mme Nolwenn LE MÉE, Mme Monique URIEN, Mme Nathalie CORNEC, M. Jean-Baptiste MARTIN.

Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :
Mme Gwendoline RIBEIRO pouvoir à Mme Delphine BEUREL
Mme Viviane DUROS pouvoir à Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD

Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :
M. Patrick RIVARD

Secrétaire de Séance :
Mme Vanessa GUYOT

Conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, M. le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver, après présentation en séance, le rapport 2025 sur le prix et la qualité de l'eau potable sur le territoire.
Le rapport a été transmis en annexe à la synthèse envoyée avec l'ordre du jour.

M. Ronan FERNANDEZ expose à l'assemblée que le bilan 2025 est plutôt positif. Le syndicat compte 9 communes concerne 22 000 habitants. L'exploitation du réseau est confiée à la SAUR.
Il précise que le taux de rendement est de 89.8% soit en progression en comparaison avec 2024. Le réseau compte 651 km et 1.8% du réseau est renouvelé chaque année. On constate une consommation de 3 267 443 m^3 sur l'année 2025. Au 1er janvier 2026, on constate une baisse de 8.45% du prix par rapport à 2025 puisqu'un abonné débourse 342.12€ pour 120m^3.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service eau potable.

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
M. Philippe JOSSÉ

Secrétaire de Séance
Mme Vanessa GUYOT